BIODÉCHETS : STOP AU GÂCHIS

*Les biodéchets représentent **1/3 des déchets** présents dans les bacs à ordures ménagères des français *, soit autant de ressources gâchées qui auraient pu être réemployées. Deux dispositifs sont proposés aux habitants, pour donner une seconde vie à ce gisement : les composteurs et la collecte en borne.*

Les biodéchets : une ressource trop peu exploitée

Les biodéchets se divisent en 2 catégories : les déchets verts et les déchets alimentaires :

- **Les déchets verts :** ce sont les déchets du jardin (tontes, feuilles mortes, petites branches, etc.). Les valoriser, c'est éviter de nombreux allers-retours à la déchèterie et **gagner du temps** dans son jardin.
- **Les déchets alimentaires :** ce sont les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, aliments non consommés et/ou périmés, etc.). Ne plus jeter ces déchets dans son bac à ordures ménagères, c'est **mettre fin aux odeurs** dans sa poubelle, en réduire son poids.

Ces déchets sont d'une richesse inestimable, puisqu'ils participent à la **création de compost**, qui vient en remplacement des engrais chimiques, **et de biogaz**, alternative au pétrole utilisable en transport.

Les avantages du composteur

Composter, c'est LA solution qui permet de trier à la fois ses déchets verts et ses déchets alimentaires, directement chez soi. Le SMITOM-LOMBRIC propose aux habitants de son territoire collecte, des **composteurs gratuits ou à bas prix** (en fonction de la commune d'habitation). Pour se faire, il suffit de remplir le formulaire sur notre site : https://www.lombric.com/reduire-mes-dechets/compostage-et-jardinage-au-naturel/demande-de-composteur/

Les avantages de la borne à déchets alimentaires

En moins de 2 ans, le SMITOM-LOMBRIC a doté toutes les communes de son territoire collecte, de bornes de collecte à déchets alimentaires. Les bornes ne nécessitent **aucun entretien de la part de ses usagers** : il suffit d'apporter ses déchets alimentaires à la borne la plus proche de chez soi, et de les déposer dedans grâce à sa carte d'accès. Pour participer à cette collecte, compléter ce formulaire : https://www.lombric.com/trier-mes-dechets/consignes-de-tri/les-dechets-alimentaires/

** données ADEME 2024*

Le SMITOM-LOMBRIC est le syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine-et-Marnais (63 communes - 317 258 habitants) – Rue du Tertre de Chérisy 77000 Vaux-le-Pénil